

FCP DENOMME « SCALA CONVICTION ENVIRONNEMENT »
Code ISIN : FR0014004W83

Paris, le 16 mai 2022

Objet : Affectation des sommes distribuables de la part C

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP dénommé « SCALA CONVICTION ENVIRONNEMENT » (ci-après le « Fonds » ou le « FCP ») et nous vous en remercions. A ce titre, nous vous informons que la Société de Gestion du FCP a décidé de revoir les modalités d'affectation des sommes distribuables de la part C.

Quels changements vont intervenir dans votre Fonds?

A compter du 20 mai 2022, la capitalisation sera désormais la seule et unique affectation retenue pour les sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées) de la part C.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification est sans incidence sur le profil rendement/risque de votre Fonds. Elle est également sans incidence sur le libellé et les autres caractéristiques des parts que vous détenez actuellement.

Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Si toutefois cette modification ne vous convenait pas, il vous est possible de demander le rachat de vos parts sans frais et à tout moment.

Quand ces opérations interviendront-elles?

Cette modification sera effective le 20 mai 2022.

Si vous avez des questions concernant cette modification, n'hésitez pas à contacter votre conseiller habituel.

Vous trouverez ci-dessous les principales conséquences de cette modification sur votre investissement ainsi que les conditions de l'opération.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil rendement/ risque : non
- Augmentation du profil rendement/ risque : non
- Augmentation des frais : non
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : non significatif



Quel est l'impact de cette opérations sur votre fiscalité ?

Les opérations ci-dessus décrites sont sans incidence sur la fiscalité du FCP et des parts que vous détenez.

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel.

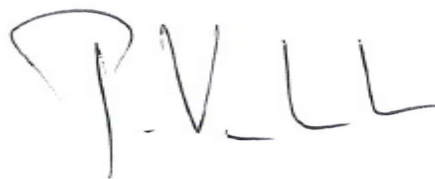
Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur et du prospectus du FCP. Nous vous invitons, en outre, à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Le document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du Fonds sont tenus à votre disposition au siège social d'ECOFI INVESTISSEMENTS ou sur son site internet. Ces documents vous seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande auprès du Service Clients de la Société de Gestion dont les coordonnées figurent ci-après:

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients
22 rue Joubert - 75009 PARIS
Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39 - email : contact@ecofi.fr

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Pierre VALENTIN
Président du Directoire